



La lettre de Laubach

N° 1 –
Avril 2008

LE MOT DU MAIRE

Je tiens à vous remercier d'avoir démontré votre attachement à la vie locale en vous déplaçant nombreux pour voter malgré la présence d'une seule liste. Il est vrai que nous sommes loin des enjeux politiques nationaux. Le conseil ainsi formé aura pour souci l'intérêt collectif de notre commune et chacun y apportera sa contribution.

Le conseil municipal de Laubach, après une première séance d'installation, a tenu le 3 avril sa première réunion de travail au cours de laquelle nous avons tracé quelques axes de travail des prochaines années.

Je souhaite continuer à vous tenir informés des décisions du conseil, c'est l'objet de cette lettre. Sans abandonner la diffusion classique des informations je souhaite aussi développer la communication, et notamment vers les plus jeunes, en utilisant les moyens de communication actuels. C'est ainsi que nous allons examiner la possibilité de création d'un site internet et utiliser, si vous le souhaitez, la diffusion d'informations par messages électroniques.

Nous veillerons également à donner la parole à nos aînés, ils sont la mémoire et l'histoire de notre village.

Nous organiserons des rencontres pour les écouter, afin qu'ils nous aident à prendre conscience et à essayer de réparer les erreurs du développement qui ne doit plus se poursuivre comme ces cinquante dernières années.

Léguons-nous à nos enfants la biodiversité telle que nous l'avons connue ?

Nous devons veiller à la protection de l'environnement, ce qui participera aussi à l'embellissement du village....

Nous formons une petite communauté, la gestion du village est l'affaire de tous et pas seulement celle des élus, toutes les bonnes volontés seront donc sollicitées et encouragées.

Nous ferons appel à vous pour des « travaux d'intérêt général » car ce n'est qu'avec vous que nous pourrons agir efficacement.

COMPTE RENDU RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2008

Le compte rendu intégral peut être consulté à la Mairie

Le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Il adresse ses félicitations et encouragements aux nouveaux élus. Il souligne que pour la première fois le conseil comporte trois femmes ainsi que trois élus non natifs de Laubach.

Il relève la forte participation de 88 % des électeurs lors des élections municipales malgré la présence d'une seule liste.

Il rappelle que les conseillers sont élus pour défendre l'intérêt général et non leurs intérêts personnels, ils ont la confiance de la population.

Il souhaite que le conseil municipal soit solidaire, quelle que soit la décision prise.

Il précise que le conseil municipal s'occupe de la gestion de la commune, que c'est un travail d'équipe et que chaque conseiller aura une ou plusieurs missions. Les adjoints bénéficieront d'une large délégation qu'ils devront mettre en œuvre.

Il préconise également une participation des habitants à la gestion et au fonctionnement de la commune.

Les délégués dans les différentes commissions ou auprès des syndicats devront rendre compte au conseil du contenu des différentes réunions auxquelles ils participeront.

MISSION DES ELUS :

Le Maire propose aux élus de l'assister dans diverses missions au sein de la commune compte tenu de leur compétence ou de leur expérience dans les domaines considérés ou de leur intérêt pour certains de ceux-ci :

Charles MEYER :

- Délégué auprès de la communauté des communes.
- Organisation du ramassage du vieux papier
- Suivi de l'entretien des bâtiments communaux – couvertures et façades
- Organisation de la participation aux rencontres franco-allemandes des « Laubach »
- Etude sur la liste du matériel technique disponible auprès de la communauté des communes et notamment sur les possibilités de location d'une nacelle pour les travaux en hauteur

Gérard KLIPFEL

- Organisation des décorations de Noël de la voie publique
- Suivi du fonctionnement de l'éclairage public et de l'éclairage du stade avec recherche de solutions d'une gestion plus économique tout en garantissant la sécurité nocturne du village
- Suivi de la conformité et de la sécurité des bâtiments communaux
- Etude de l'amélioration de l'accès internet (débit) au sein du village
- Etude sur la réimplantation de la cabine téléphonique

Anne VOLTZ

- Relations avec l'école et suivi de l'organisation scolaire dans la commune
- Représentation de la commune lors de la préparation de la Fête de Noël des enfants

Jean-Pierre METZGER

- Délégué auprès de la communauté des communes.
- Rédaction des résumés des comptes-rendus des réunions du conseil municipal en vue de la diffusion aux habitants
- Etude sur le statut de l'aide maternelle et recherche d'une solution adaptée pour l'avenir
- Organisation de la communication au sein du village et notamment :
 - Etude sur la création d'un site internet du village à vocation de communication et d'information pratique des habitants
 - Etude sur le développement de la messagerie électronique pour faciliter et simplifier la communication avec les habitants équipés d'internet (sans négliger les habitants non-équipés).
- Etude sur les modalités de fixation de la taxe d'habitation

Marguerite HERBER

- Participation à l'organisation de la Vente de Noël
- Développement du fleurissement communal collectif mais aussi individuel (organisation d'achats groupés, de l'entretien et de l'arrosage des plantations.

Bénédictte FLEISCH

- Organisation des manifestations en faveur des aînés du village (anniversaires, noces d'or...)
- Organisation d'activités pour les aînés du village (après-midi récréatives, jeux, rencontres avec les jeunes, partage de l'histoire du village avec les plus jeunes.....)

Joseph KIEFFER

- Organisation du cimetière (alignement, emplacement des nouvelles tombes, règlement intérieur, réflexion sur la création d'un columbarium....)

Clément KLIPFEL

- Représentation de la commune auprès du syndicat des eaux
- Interlocuteur des pompiers, surveillance du réseau communal d'incendie
- Organisation de la participation aux rencontres franco-allemande des « Laubach »
- Surveillance de l'entretien des chemins agricoles et des fossés
- Etablissement d'un programme de travaux d'intérêt général

Freddy WEHRUNG

- Développement et sauvegarde des vergers
 - Information aux habitants sur les dates des cours de tailles
 - Commandes groupées d'arbres
 - Organisation de la taille du verger communal (derrière la mairie)
- Développement des manifestations et activités sportives

Daniel BONNET

- Représentation de la commune auprès du syndicat des eaux
- Délégué auprès de l'école primaire

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal, après délibération, a désigné à l'unanimité les délégués suivants :

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Anne VOLTZ – Marguerite HERBER – Bénédictte FLEISCH – Jean-Pierre METZGER

Le Maire informe le conseil municipal qu'en outre quatre délégués du CCAS extérieurs au conseil municipal doivent être nommés par arrêté du Maire pour la durée du mandat du conseil municipal.

Des contacts en ce sens seront pris auprès d'habitants du village.

Gestion du personnel communal

Jean-Louis KLIPFEL – Charles MEYER

Commission Finances-Travaux

Charles MEYER – Gérard KLIPFEL – Marguerite HERBER – Clément KLIPFEL – Freddy WEHRUNG

Commission d'ouverture des plis

Cette commission intervient dans le cadre de la réglementation sur les marchés publics que la commune serait amenée à passer (gros chantiers ou acquisitions importantes)

Membres titulaires : Jean-Pierre METZGER – Daniel BONNET – Gérard KLIPFEL

Suppléants : Charles MEYER – Marguerite HERBER – Joseph KIEFFER

Environnement, Fleurissement et Développement Durable

Marguerite HERBER - Bénédictte FLEISCH — Freddy WEHRUNG – Daniel BONNET

Commission Lotissement

Gérard KLIPFEL – Clément KLIPFEL – Joseph KIEFFER – Anne VOLTZ – Jean-Pierre METZGER

Liste électorale

Charles MEYER

Délégués auprès de l'inter-sociétés (associations du village)

Gérard KLIPFEL – Freddy WEHRUNG – Clément KLIPFEL

S.A.G.E.E.C.E du bassin de la Sauer (Schéma d'Aménagement, de Gestion et d'Entretien Ecologique des Cours d'Eau)

Membre titulaire : Freddy WEHRUNG

Membre suppléant : Daniel BONNET

Délégués Ecole Primaire

Membres titulaires : Jean-Louis KLIPFEL – Anne VOLTZ

Membre suppléant : Daniel BONNET

Jeunesse et sport - Associations

Charles MEYER – Gérard KLIPFEL – Marguerite HERBER – Freddy WEHRUNG – Joseph KIEFFER

Communication

Jean-Pierre METZGER – Bénédicte FLEISCH

Communauté de communes Vallée de la Sauer et Pechelbronn

Commission « évaluation des charges transférées »

Charles MEYER

Délégués auprès des syndicats

Syndicat des eaux du canton de Woerth

délégués titulaires : délégués suppléants :

Daniel BONNET

Joseph KIEFFER

Clément KLIPFEL

Jean-Pierre METZGER

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La réglementation prévoit une indemnité de 636 € pour le Maire et un maximum de 247 € pour chaque adjoint.

Après discussion, le conseil fixe à l'unanimité les indemnités comme suit :

Indemnité du Maire : 300 €

Indemnités des Adjointes : 130 €

Soit un total de 560 € contre 762 € précédemment. L'économie pourra notamment servir à augmenter le temps de travail de l'ouvrier communal (7 heures au lieu de 6 heures) et à financer un nouveau contrat pour l'aide maternelle.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le conseil municipal, après délibération, donne les délégations d'usage au Maire (emprunts, passation des marchés, contrats d'assurances, actions en justice, dépenses courantes...)

INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE RECEVEUR MUNICIPAL

Le Maire rappelle au conseil municipal les dispositions réglementaires relatives à l'indemnité de conseil qui peut être versée au comptable receveur municipal.

Il informe qu'il a demandé le concours de Madame Dominique CHRISTMANN, trésorière à la Trésorerie de WOERTH, pour l'assister dans tous les domaines de la gestion communale relevant de sa compétence.

Le conseil municipal s'étant fortement interrogé sur la pertinence de cette indemnité, après en avoir délibéré, décide à 6 voix pour, 2 contre et 3 abstentions :

* d'accorder à Madame Dominique CHRISTMANN l'indemnité de conseil prévue par les textes.

* que cette indemnité sera versée à compter du 1^{er} janvier 2008 et pour la durée du mandat du conseil municipal actuel.

APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION DE TRANSFERT DU SERVICE INCENDIE ET SECOURS

Cet avenant concerne la mise à jour de la liste des sapeurs pompiers volontaires de la commune et la prise en charge par le S.D.I.S du coût de l'eau

LOTISSEMENT

Le maire présente au conseil le projet de lotissement ainsi que l'état des sommes déjà payées environ 40 000.- € et des commandes déjà passées environ 67 000.- €

Le Maire sollicite l'avis du conseil sur la poursuite de l'opération du lotissement.

Après en avoir délibéré, et considérant notamment le montant des investissements déjà engagés par la commune à ce jour, le conseil décide de poursuivre l'opération.

De nouvelles discussions seront engagées avec les propriétaires n'ayant pas encore cédé les terrains concernés

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire donne lecture de la lettre émanant de l'école de Morsbronn-les-Bains qui sollicite une aide pour la sortie à la Hoube.

Le conseil municipal, après délibération, décide de verser une aide de 5.- euros par jour et par enfant.

Ce montant correspond à 25.- euros par élève.

Le conseil municipal charge le Maire d'établir le mandat correspondant.

DIVERS

Le Maire et le conseil municipal évoquent des pistes de travail pour les mois à venir :

- Déplacement des containers à verre et vieux vêtements pour améliorer l'esthétique de l'entrée du village
- Repositionnement et amélioration de l'esthétique des panneaux « Laubach » aux différentes entrées du village
- Recherche d'un nouveau local pour la chorale en concertation avec son président
- Restructuration de la Mairie (agrandissement des espaces dédiés au secrétariat et aux archives, création d'une salle pour la chorale)
- Démolition de l'ancienne école préfabriquée actuellement utilisée par la chorale
- Recherche d'un local technique pour l'ouvrier communal
- Acquisition de matériel pour l'ouvrier communal
- Réhabilitation et création de sentiers de promenade en limite de vergers à l'Est du village et vers l'Eberbach
- Création d'une trame verte (préservation des vergers mais aussi plantation de buissons sauvages le long de certains chemins)
- Réflexion sur la création d'un site internet
- Organisation de rencontres pour les personnes âgées
- Réaménagement des allées du cimetière et de la placette devant l'église
- Finalisation du projet de lotissement
- Réaménagement du calvaire rue du Hof près de l'ancienne laiterie
- Ravalement de l'école et complément d'aménagement de l'aire de jeux

Le Maire fait part au conseil municipal du programme de travaux envisagés par le conseil de fabrique (réfection du chauffage, mise aux normes de l'installation électrique, remise en peinture de l'intérieur de l'église après ces travaux...). La constitution des devis est en cours ainsi qu'une demande de subvention.

APPEL AUX BONNES VOLONTES AFIN DE PROGRESSER DANS LA REFLEXION ET LA REALISATION DES ACTIONS ENVISAGEES

Venez nous rejoindre au sein de groupes de travail constitués autour de :

Marguerite Herber 03 88 90 43 42	Organisation du fleurissement (achats groupés, entretien et arrosage, idées de création...)
Jean-Pierre Metzger 03.88.90.14.57 jean-pierremetzger@wanadoo.fr	Site internet (en avons-nous besoin ? quel pourrait être le contenu ? qui peut nous aider à le réaliser techniquement ?....)
Bénédictine Fleisch 03 88 90 43 81	Rencontres des personnes âgées (quel est le besoin ? que pourrions-nous proposer ? qui est prêt à s'impliquer dans cette action ?....)
Jean-Louis Klipfel 03.88.90.47.45 jklip@caramail.com	Développement durable, sentiers de promenade et trame verte (comment nous réapproprier notre environnement et garder la maîtrise de notre cadre de vie ? Que pouvons-nous faire à notre niveau pour contribuer au développement durable ?....)

Développement et modernisation de la communication

Utilisation des courriels

Le conseil municipal a souhaité poursuivre et intensifier une gestion transparente des affaires de notre village. C'est pourquoi les comptes-rendus du conseil municipal continueront à vous être régulièrement transmis dans votre boîte aux lettres.

Le conseil municipal a aussi souhaité utiliser les modes de communication actuels et intéresser davantage les jeunes du village à la gestion et à la vie de celui-ci.

C'est pourquoi nous aimerions faire parvenir, à ceux d'entre vous qui disposent d'un accès internet, diverses informations par courrier électronique. Cela permettra à terme, et si vous le souhaitez, de limiter la consommation de papier dans un souci de bonne gestion économique et écologique.

Si vous êtes intéressés vous pouvez adresser un mail à la mairie : mairie.laubach@wanadoo.fr en précisant vos Nom, Prénom, adresse postale et adresse mail. Si vous avez dans votre famille plusieurs boîtes mail vous pouvez envoyer plusieurs adresses e-mail. De même, si vos enfants résident hors de Laubach pour leur travail ou leurs études et qu'ils souhaitent garder un lien avec le village, ils peuvent également faire parvenir leurs coordonnées.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT :

MARDI 10 HEURES – 12 HEURES

JEUDI 17 HEURES – 19 HEURES